

PARIS

**HALLES : UN NOUVEAU
PERMIS DE DÉMOLIR
LE JARDIN VA ÊTRE DÉPOSÉ**

Le Conseil de Paris a autorisé Bertrand Delanoë à déposer toutes les demandes d'autorisations administratives nécessaires au projet de réaménagement du quartier des Halles. Ce vote intervient après la décision du juge des référés, le 12 mai, de suspendre l'exécution du permis de démolir le jardin au motif que le maire de Paris n'avait pas été expressément autorisé à déposer ce permis. La Ville a fait appel.